Notre équipe

- Médecin psychiatre
- Psychologue
- Médiateur santé pair
- Référents de parcours : Infirmier·e·s ou éducateurs·trices spécialisé·e·s
- **Ergothérapeute**
- Coordinateur
- Cheffe de service
- Directrice



Pour vous apporter le meilleur accompagnement!



Créée en 1841 par une communauté de sœurs protestantes, la fondation Les Diaconesses de Reuilly est à but non lucratif et reconnue d'utilité publique.

Nous plaçons au cœur de nos engagements les personnes que nous accompagnons à travers nos 60 établissements et services.

lesdiaconesses.org

Contactez-nous pour plus d'informations

- 06 58 75 07 06
- - Plateforme Adulte et Handicap
- 97 ter rue Thiers 17300 Rochefort
- lesdiaconesses.org/
 plateforme-adulte-et-handicap



N SAVOIR PLUS



SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Plateforme Adulte et Handicap





Le SAMSAH accueille des personnes adultes en situation de handicap psychique.

Vous accompagner

Le SAMSAH vous propose une palette complète de services personnalisés, visant à favoriser votre autonomie et à contribuer à votre insertion sociale et/ou professionnelle.

À l'aide d'un accompagnement individuel (avec un référent de parcours), nous vous apportons le soutien qui vous amènera à créer un avenir riche en expériences positives.

Nos missions

Vers l'autonomie et le bien-être



Coordination du parcours de soin :

- Soutien dans vos démarches de soin.
- Aide à la prise de rendez-vous médicaux.



Accompagnement personnalisé:

 Nous intervenons sur rendezvous à votre domicile, au sein de nos locaux ou à l'extérieur.



Faciliter votre vie sociale et professionnelle, grâce à des activités collectives encadrées:

- Ateliers cuisine, jardin thérapeutique,
- Activités physiques (piscine, marche...),
- Informatique,
- Gouter d'informations,
- Ouverture culturelle.



Faire respecter vos droits.

Votre admission

- Avoir une reconnaissance de handicap par la M.D.P.H avec une orientation SAMSAH,
- Avoir l'envie d'être soutenu(e) et accompagné(e) dans vos démarches pour accéder à une vie autonome,
- Être âgé(e) de plus de 18 ans,
- Résider au nord du département de la Charente-Maritime.



Ce dispositif est financé par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de la Charente-Maritime.